



## Cheque impayé, débiteur insolvable

-----  
Par patmatol

bonjour,

j'ai acheté une voiture en juin 2012 qui s'est avéré être en panne. Le vendeur nous la rachète avec un cheque sans provision. donc je fait appel a un huissier en octobre et aujourd'hui l'huissier me retourne mon dossier car le debiteur est insolvable, il a fermé son garage. Peut-il arreter les poursuites comme ça ? et moi que doi-je faire maintenant pour qu'il me rembourse ? de plus je dois payer l'huissier pour aucun resultat.

cordialement

patricia